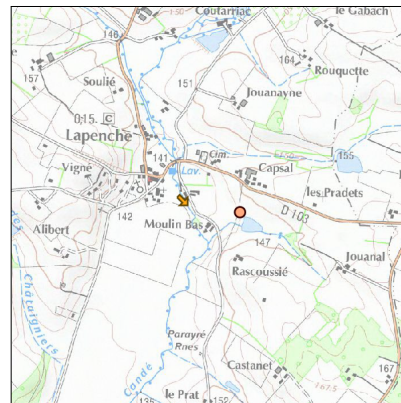
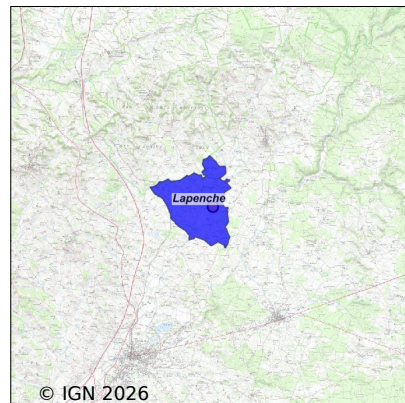


Système d'assainissement 2024 LAPENCHE (COMMUNALE) Réseau de type Séparatif



Station : LAPENCHE (COMMUNALE)

Code Sandre	0582092V001
Nom du maître d'ouvrage	SIVU D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CANDE AVEYRON
Nom de l'exploitant	S.A.U.R. FRANCE
Date de mise en service	octobre 2008
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	210 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12,6 Kg/j
Charge nominale DCO	25,2 Kg/j
Charge nominale MES	18,9 Kg/j
Débit nominal temps sec	35 m3/j
Débit nominal temps pluie	38 m3/j
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	586 646, 6 348 110 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Candé

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Lapenche depuis 2008

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte comptabilise 44 abonnés (source RPQS 2023). Durant l'exercice 2023, les volumes d'eau potable totaux facturés représentent 2 622 m³, soit une moyenne de 7,2 m³/j. La consommation d'eau potable recule de -8,74% (source RPQS 2023). Depuis 2020 la consommation d'eau potable ne fait que diminuer.

Le réseau de collecte mesure environ 1,460 km. Il est en partie gravitaire et comporte deux postes de relevage :

- Poste de relevage réseau : Il est équipé de deux pompes. Elles fonctionnent. La télésurveillance est en place. Des amas de graisses se forment régulièrement ce qui peut engendrer des désordres sur le fonctionnement du poste de relevage.

- Poste de relevage général (situé au niveau du chemin d'accès à la station) : Il collecte l'ensemble des eaux usées du système d'assainissement. Il est équipé de deux pompes. Elles fonctionnent. Une télésurveillance est en place. De la même manière que l'autre poste situé sur le réseau, des amas de graisses sont visibles. Les poires de niveau peuvent se bloquer et mettre en charge le réseau.

Sur chaque poste de relevage, il y a 3 à 4 nettoyages hydrocureur par an.

Pour le futur, le maître d'ouvrage projette une extension de réseau pour la réalisation d'un lotissement communal comportant 17 lots. Les travaux seront réalisés en deux tranches. La tranche 1 prévoit la pose d'une canalisation en PVC DN200 sur 315 mL et la création de 10 branchements. L'extension sera raccordée sur le poste de relevage existant.

En juillet 2024, une autosurveillance réglementaire a été réalisée :

Avec un débit entrant de 8,1 m³, la charge hydraulique représente 54 EH, soit 23% de la capacité nominale de la station. La charge organique représente quant à elle 59 EH soit 28% de la capacité nominale de la station. Ces valeurs sont concordantes avec un débit de temps sec en période estivale.

Station d'épuration

La station d'épuration de Lapenche est un filtre planté de roseaux à deux étages. Elle a été dimensionnée pour 210 EH et mise en service en 2008.

Le site est clôturé et fermé à clef. La station ainsi que les postes du réseau sont bien exploités et bien entretenus.

La station se compose de :

- Une chasse automatique qui alimente le premier étage de filtres plantés de roseaux : Le volume de bâchée est de 2,7 m³. Son fonctionnement est satisfaisant. Le compteur de bâchées a été remplacé et il fonctionne correctement.

- Un 1er étage de filtres plantés de roseaux : Il se compose de 3 casiers. Au vu des faibles débits admis à la station, le casier n°1 a été bâché. Seuls les casiers n° 2 et n°3 sont alimentés. Pour que les casiers alimentés bénéficient d'une semaine de repos, l'alternance est effectuée une fois par semaine. Après le faucardage des roseaux, un ennoyage est réalisé afin de limiter la prolifération des mauvaises herbes.

- Un poste de relevage qui alimente le deuxième étage de FPR : Il est équipé de deux pompes. Elles fonctionnent.

- Un deuxième étage de FPR : Il se compose de 2 casiers. Identiquement au 1er étage de FPR, le casier n°1 est bâché. Seul le casier n°2 est alimenté. Il n'y a donc pas d'alternance. Après le faucardage des roseaux, un ennoyage est réalisé afin de limiter la prolifération des mauvaises herbes.

- Un canal de rejet : Il est propre. Son écoulement est satisfaisant. Le débit rejeté par la station est faible. Depuis fin 2021, suite aux travaux réalisés, le canal de mesure ne se met plus en charge. Une conduite installée juste après le canal de sortie en direction du fossé qui longe la route et passant à travers champs permet à ce fossé de rejoindre le Candé en aval du moulin.

En juillet 2024, une autosurveillance réglementaire a été réalisée :

L'épuration est excellente. Les concentrations du rejet respectent l'arrêté de déclaration.

Les rendements épuratoires sont également excellents pour la pollution organique (DBO+DCO), les MES ainsi

que la nitrification en étant supérieurs à 95%.

Lors des autosurveillances, les prélèvements en entrée de station ont été réalisés avec un préleveur portatif asservis au déclenchement des bâchées. En sortie de station, les prélèvements ont été réalisés proportionnellement au temps.

Le cahier de vie est rempli mais les tests bandelettes de sont pas réalisés.

MILIEU RECEPTEUR

Le rejet de la station se fait dans un fossé qui se rejette ensuite dans la rivière Cande. Afin d'améliorer l'écoulement des eaux en sortie de station, la canalisation de rejet a été déviée (rejet en aval du moulin). Une station de mesure de la qualité du cours d'eau est située 2km en aval du rejet de la station (Le Cande au niveau de Caussade). L'état Ecologique y est classé en Moyen de par la physico chimie et plus particulièrement de par le carbone organique et le phosphore total.

Sous produits

En mars 2024, des mesures de hauteur de boues ont été effectuées selon le protocole de l'IRSTEA sur les 2 casiers du 1er étage. Casier 1 : moyenne = 11 cm ; mini = 3 cm ; maxi = 19 cm. Casier 2 : moyenne = 8,6 cm ; mini = 4 cm ; maxi = 12 cm

Cela confirme bien le surdimensionnement de cette station (elle fonctionne en nette sous-charge) et la forte minéralisation de ces boues. Après 14 ans de fonctionnement, il reste encore de nombreuses années de stockage avant de devoir prévoir un curage des boues (le curage doit s'envisager lorsque la hauteur moyenne des boues atteint une vingtaine de centimètres).

La couche de boues n'est pas homogène. Un étalement des boues devra donc peut-être être effectué après la prochaine coupe annuelle des roseaux (les débris végétaux devront être évacués pour les 2 étages).

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	8,5 m3/j	22 %			8,5 m3/j	
DBO5	2,7 Kg/j	21 %	311 mg/l	99 %	0 Kg/j	3,5 mg/l
DCO	8,4 Kg/j	33 %	980 mg/l	97 %	0,3 Kg/j	33 mg/l
MES	3,8 Kg/j		450 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	5,9 mg/l
NGL	1 Kg/j		117 mg/l	35 %	0,6 Kg/j	76 mg/l
NTK	1 Kg/j		117 mg/l	99 %	0 Kg/j	1,2 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,7 mg/l	0 %	0,1 Kg/j	11,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582092V001>